

Sensibilisation des élus départementaux aux question européennes
Départements de France signe une convention de partenariat avec
la Représentation de la Commission européenne en France

Départements de France et les représentants de la Commission européenne en France considèrent d'intérêt majeur de renforcer leurs efforts de sensibilisation et d'information à l'égard des élus, afin de rapprocher l'Union européenne des citoyens. Il s'agit également d'échanger sur le rôle incontournable des Départements à nos partenaires européens.

Les Départements souhaitent être partenaires des politiques européennes et corpus législatif européen qui en découle. Les opportunités financières offertes par les différents fonds sont souvent jugées complexe d'accès.

Les élus départementaux déclarent d'ailleurs, en grande majorité vouloir être mieux informés du rôle de l'Union européenne au niveau local pour être accompagnés dans leurs projets locaux.

« Avec la convention que nous signons aujourd'hui, je me réjouis que nous puissions renforcer nos liens avec les institutions européennes. Les élus départementaux disposeront de services et d'informations concrètes sur les affaires européennes, adaptés à leurs besoins comme à la réalité de leurs territoires. », a souligné François Sauvadet, Président de Départements de France.

La Commission Relations internationales et Europe de Départements de France et les services de la Commission européenne en France s'engagent, en outre, à partager les expertises et à collaborer dans les domaines d'intérêt mutuel non limitatifs suivants :

- Analyser les besoins des élus départementaux en information directement opérationnelle et évaluation des services, produits et canaux de diffusion existants ;
- Échanger les contenus pertinents pour les deux parties et leur mise en ligne sur leurs sites web respectifs, afin de diffuser l'information aux publics cibles ;
- Produire régulièrement des contenus éditoriaux informatifs sur des dossiers thématiques pratiques ;
- Organiser des visites d'élus départementaux, et de leurs services Europe le cas échéant, auprès de la Commission européenne ;
- Organiser des Webinaires sur la déclinaison locale des politiques européennes et des programmes afférents ;
- Organiser et/ou participer aux évènements les plus significatifs pour les deux parties afin d'en rehausser la visibilité et l'impact auprès des publics cibles.